

APPEL À CANDIDATURES

SÉLECTION D'ORGANISMES OU CONSORTIUM D'ORGANISMES POUR LA CONCEPTION, L'ORGANISATION ET L'ANIMATION D'ACTIVITÉS DE FORMATION AUX METIERS DE LA FABRICATION NUMERIQUE

<u>Termes de référence</u> Sélection d'organismes ou consortium d'organismes pour la conception, l'organisation et l'animation d'activités de formation aux métiers de la fabrication numérique, dans le cadre du Projet « D-CLIC, formez-vous au numérique avec l'OIF »	
Commanditaire	Organisation internationale de la Francophonie (OIF) Direction de la Francophonie économique et numérique
Date	Novembre 2025 – Août 2026

Remarque : L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

1. Présentation du commanditaire

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une organisation internationale intergouvernementale de coopération multilatérale fondée en 1970, regroupant actuellement 90 États et gouvernements membres et observateurs partageant l'usage de la langue française. L'OIF est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique. Son siège est basé à Paris, France. Elle est financée par les États et gouvernements membres, sous forme de contributions obligatoires ou volontaires.

L'OIF met en œuvre sa coopération multilatérale francophone aux côtés de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de quatre opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5 monde, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.

La nouvelle programmation quadriennale 2024-2027 de l'OIF est structurée suivant trois programmes stratégiques :

- Programme stratégique 1 : La langue française au service des cultures et de l'éducation
- Programme stratégique 2 : La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance
- Programme stratégie 3 : La langue française, vecteur de développement durable

2. Contexte et justification

Dans le cadre de sa Programmation quadriennale 2024 - 2027, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a placé le numérique comme axe stratégique prioritaire pour le soutien aux initiatives des jeunes et des femmes francophones.

Le développement de nouveaux métiers du numérique adaptés à l'expansion des marchés afférents est l'un des corollaires d'évolution de l'économie numérique, que tous les États et Gouvernements doivent prendre en considération dans la conception et la mise en œuvre de leurs politiques publiques en faveur de l'emploi. La réinvention d'une offre professionnelle adaptée à la transformation numérique de leurs économies devient, dès lors, un défi majeur pour les pouvoirs publics. Tous les pays francophones sont d'ores et déjà touchés par ces mutations du marché de l'emploi et l'explosion du secteur numérique.

L'axe d'intervention II de la Stratégie de la Francophonie Numérique (SFN) « ii. Améliorer l'acquisition des compétences numériques, en particulier par les jeunes, les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité » traduit la volonté des États et Gouvernements membres de l'OIF d'agir dans le sens du renforcement des compétences numériques des populations francophones. C'est pourquoi, en cohérence avec ses missions et les demandes/besoins de ses États et Gouvernements, l'OIF a développé le projet « D-CLIC, formez-vous au numérique avec l'OIF » pour la formation massive au numérique, notamment à ses métiers stratégiques. Le projet dans sa phase pilote mis en œuvre depuis 2021 ambitionne principalement :

- D'accompagner le renforcement des compétences numériques des populations francophones, afin de répondre aux évolutions rapides des sociétés, des marchés économiques et du monde du travail, et d'améliorer l'employabilité durable, en particulier pour les populations les plus vulnérables (jeunes, femmes, catégories socioéconomiques éloignées de l'emploi, etc.).
- D'initier et familiariser la population francophone à l'univers du numérique en s'appuyant sur son réseau de partenaires dans l'ensemble de son espace, y compris en zone rurale.
- D'accompagner les États et Gouvernements pour la transformation numérique en visant le développement et le renforcement des cadres réglementaires nationaux à travers entre autres la formation des agents publics aux enjeux de la gouvernance du numérique, le renforcement de capacités d'opérateurs de formation des agents publics.
- D'accompagner les acteurs publics, les opérateurs de formation et les acteurs éducatifs dans la conception, la structuration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'actions de renforcement des capacités et compétences numérique procurant un emploi décent.

Le projet D-CLIC depuis son lancement s'est focalisé sur le volet « *Formation aux métiers du numérique* » et « *Gouvernance du numérique* » et a permis :

- De former en présentiel des jeunes aux métiers du numérique dans dix-neuf (19) pays (Bénin, Burkina Faso, Djibouti, Cameroun, Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie) à travers des structures de formation locales (opérateurs de formation). Les formations se sont déroulées en format présentiel et hybride.
- De sensibiliser/former des agents publics francophones à la gouvernance du numérique.
- De former en ligne des jeunes aux métiers du numérique (Développement mobile, Développement web et Marketing numérique). Les formations se sont déroulées

entièrement en ligne sur la plateforme de formation du projet D-CLIC. Elles ont été assurées par des tuteurs qualifiés.

Après 4 années de mise en œuvre, le projet a entamé sa phase de passage à l'échelle en 2025 avec une stratégie innovante hybride et décentralisée pour une meilleure appropriation locale de ses initiatives et un renforcement de l'accompagnement des jeunes formés à l'insertion professionnelle. Dans cette perspective de passage à l'échelle, le projet "D-CLIC, formez-vous au numérique avec l'OIF" compte déployer des dispositifs de formation permettant aux jeunes de leur garantir une employabilité certaine et véritable.

3. Objectif

Dans le but de former les jeunes et les femmes, aux métiers du numérique et de leur offrir un cadre propice pour une employabilité, y compris dans des zones rurales, l'OIF souhaite déployer sur le terrain, des activités de formation en « fabrication numérique ».

Cet appel à candidatures vise à recruter des organismes capables de **concevoir et dispenser des formations entièrement en présentiel, dans le domaine de la fabrication numérique** adaptées aux besoins locaux et dans une démarche d'employabilité.

Ces organismes doivent être :

- Des Fablabs – Laboratoire de fabrication numérique agréés et reconnus dans leur pays d'implantation ;
- Des Tiers-lieux (Makerspaces, hackerspaces, etc....) agréés et reconnus dans leur pays d'implantation ;
- Des instituts/centres de formation professionnels qui auront témoigné de leur capacité à mettre en œuvre des activités de formation dans le domaine de la fabrication numérique.

4. Description des missions

Les organismes/consortiums retenus à la fin du processus de sélection travailleront en étroite collaboration avec l'équipe-projet de la Direction de la Francophonie Economique et Numérique de l'OIF et les Représentations extérieures de l'OIF concernées par le projet D-CLIC. Ils auront pour principales missions de **mettre en œuvre des programmes de formation à la fabrication numérique et d'accompagner les bénéficiaires dans leur insertion professionnelle.**

1. Afin de préparer efficacement les jeunes à une insertion professionnelle dans le secteur de la fabrication numérique, la ou les formation(s) doit(vent) être structurée(s) autour de référentiels métiers et de référentiels de compétences, clairement définis. Ces cadres de référence serviront de socle pour identifier les savoir-faire essentiels que les apprenants devront acquérir.
2. Un aspect crucial du dispositif de formation réside dans sa capacité à déboucher vers le développement d'un projet personnel et professionnel.
Ce projet dispositif de formation devra permettre aux jeunes de leur garantir :
 - a. soit une employabilité avec des projets intégrables dans l'écosystème des entreprises locales ;
 - b. soit un auto-entrepreneuriat avec des projets leur permettant de créer eux-mêmes leurs propres entreprises.
3. Le succès de ces programmes repose également sur des référentiels de formation précis, qui encadreront les modalités d'apprentissage, l'organisation pédagogique et

les contenus de formation. L'approche privilégiée sera celle de formations professionnalisantes et pratiques pour des jeunes de 18 à 35 ans, ancrées dans une pédagogie active et axées sur l'acquisition de compétences concrètes.

4. Les formations devront être assurées dans des espaces de formation dédiés à la fabrication numérique, qui offrent des lieux accessibles et conviviaux, équipés de postes de travail performants, des équipements adéquats et d'une connexion haut débit, créant un environnement optimal pour l'acquisition de compétences techniques et la réalisation de projets concrets.
5. Les organismes/consortiums retenus s'engageront à collaborer avec l'OIF pour développer ce dispositif de formation entièrement en présentiel.
6. Le budget associé (ces actions devant être gratuites pour les jeunes) doit être réaliste et se focalisera prioritairement à :
 - a. La construction des formations ;
 - b. La mise en œuvre des formations ;
 - c. L'accompagnement des jeunes pendant la formation et la valorisation de leurs projets professionnels ;
7. La capacité à mener à bien ce projet (équipe, compétences, capacité matérielle, autres partenaires), ainsi que les formations envisagées et le nombre de bénéficiaires devront être mis en évidence.

Points clés :

- Clarté des objectifs : importance de référentiels métiers et de compétences pour cibler précisément les besoins du marché du travail numérique.
- Structure pédagogique : nécessité de référentiels de formations pour organiser efficacement les modalités, l'organisation et les contenus.
- Approche professionnalisante : accent mis sur une pédagogie active et l'acquisition de compétences pratiques.
- Durée et intensité : précision de la durée minimale de 4 mois et de la charge de travail des apprenants au moins de 400 heures, pour assurer un apprentissage conséquent.
- Importance de la pratique : rôle fondamental des activités pratiques pour l'application des connaissances en vue de l'insertion professionnelle et l'auto-entrepreneuriat des jeunes.
- Modalité des formations : entièrement en présentiel.

Concrètement, il s'agira de :

- Identifier les formations structurées autour de la fabrication numérique, ainsi que les modules associés à chaque formation ;
- Identifier une série de plusieurs projets "fil rouge" à développer dans le dispositif de formation envisagé (Entre 10 et 15 projets sont attendus) ;
- Élaborer un plan de formation détaillé, couvrant les différents modules identifiés et précisant la place du projet personnel et professionnel ;
- Concevoir des supports pédagogiques et des ressources didactiques pour faciliter l'apprentissage des participants (en privilégiant que ces supports et ressources soient en ressources éducatives libres).
- Assurer la formation des jeunes (organiser et animer des sessions de formation interactives, pratiques et participatives).
- Évaluer les apprentissages et les progrès réalisés par les participants tout au long de la formation.
- Accompagner les participants dans la réalisation de projets pratiques ou de travaux dirigés, pour mettre en application leurs connaissances acquises ;

- Soumettre des rapports périodiques sur l'avancement des activités de formation et les résultats obtenus (notamment en termes d'impact sur l'insertion professionnelle et l'employabilité des bénéficiaires formés).
- Assurer une bonne communication interne et externe régulière et valoriser les activités réalisées sur terrain dans le cadre du projet D-CLIC, dans le respect de la charte graphique et de communication de l'OIF.
- Le cas échéant délivrer des certificats de formation aux différents participants, en relation avec l'OIF et le ministère en charge de la formation professionnelle du pays hôte.
- Accompagner les apprenants à l'insertion professionnelle, notamment à travers des projets, des modules de formation transversaux (communication, entrepreneuriat, gestion, développement professionnel, ...)
- Proposer, le cas échéant, des recommandations pour l'amélioration continue des activités de formation et la pérennisation des compétences acquises par les participants.

Il est à noter que, si dans le cadre de sa mission auprès de l'OIF, l'organisme retenu est amené, à utiliser, adapter, concevoir, et/ou réaliser des contenus de formation, ceux-ci devront être des ressources éducatives libres, mises à disposition sous licence Creative Commons CC BY SA – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Dans ce cas de figure, l'OIF pourra, de fait, réutiliser et mettre ces contenus à disposition.

5. Résultats

Les résultats attendus pour cette mission sont :

- La conception et le développement des formations en présentiel en fabrication numérique ;
- La formation d'au moins 150 jeunes sur l'ensemble des parcours de formation proposé.
- Le développement d'au moins 15 projets professionnels et l'accompagnement des jeunes dans la maturation et la mise en œuvre des projets;
- L'accompagnement des jeunes dans leur développement professionnel post-formation.

Au terme des missions, les organismes/consortiums retenus devront fournir les livrables suivants :

- Les contenus de formation issus du dispositif de formation déployé ;
- Un rapport documenté des projets professionnels réalisés par les jeunes ;
- Un rapport complet (technique et financier) de formation des cohortes intégrant les éventuelles recommandations.

6. Eligibilité

Le présent appel à candidatures est ouvert aux *Fablabs, Tiers Lieux et espaces de fabrication numérique spécialisés dans la fabrication numérique* et dans l'accompagnement des populations à la transformation numérique des sociétés. Il concerne prioritairement les pays suivants : Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Mauritanie, Sénégal, Tchad et Togo.

Les principaux critères d'éligibilité sont les suivants :

- Être formellement enregistré dans l'un des Etats membres de la Francophonie.

- Être régulièrement implanté dans la zone cible du présent appel.
- Expérience avérée dans l'organisation et l'animation d'activités en présentiel de formation dans la fabrication numérique ;
- Expérience dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes de 18 à 35 ans ;
- Capacité à s'adapter aux différents contextes locaux.
- Expertise dans la conception de programmes de formation adaptés aux besoins spécifiques des publics cibles, en mettant l'accent sur l'inclusion et l'accessibilité.
- Capacité matérielle nécessaire à la mise en œuvre des activités de formation (machines à commandes numériques, salles de formation, matériel informatique, connexion internet, ...)
- Capacité à mobiliser des animateurs et formateurs locaux.
- Capacité à évaluer l'impact des activités de formation et de l'accompagnement ainsi qu'à fournir des rapports réguliers sur les progrès réalisés.

L'engagement envers la promotion de la diversité culturelle et linguistique dans le cadre des activités de formation serait un atout.

7. Composition du dossier de présélection

Les organismes intéressés sont invités au plus tard le **2 novembre 2025 à 23h59, heure de Paris** à :

- I. Renseigner le formulaire en ligne :
<https://forms.office.com/e/jS0grphBBP?origin=lprLink>

ET

- II. Envoyer les éléments suivants (proposition technique, financière et annexes) par courriel à l'adresse appels.dcllic@francophonie.org avec pour objet *Nom de l'organisme/consortium_Appl D-CLIC Fabrication numérique*
 - Proposition technique
 - Proposition financière
 - Annexe 1 – Description générale du projet
 - Annexe 2 – Présentation des parcours de formation
 - Annexe 3 – Assurance qualité
 - Annexe 4 – Calendrier prévisionnel

Les différents modèles sont joints au présent appel à candidatures.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez écrire à l'adresse : appels.dcllic@francophonie.org